

ÉCOLE DOCTORALE N° 559
Management Panthéon Sorbonne

ÉTABLISSEMENT
Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Marine Le Gall-Ely, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Marine LE GALL-ELY, Université de Bretagne Occidentale - UBO

Experts : Mme Myriam DUBAN, Université de Lorraine
Mme Linda HAMDI-KIDAR, Toulouse Business School - TBS
M. Thierry PENARD, Université de Rennes 1

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Jean-Luc HERRMANN

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2017 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN DÉCEMBRE 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Management Panthéon-Sorbonne* (ED MPS, n°559) est l'une des dix ED de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (établissement principal). Elle est également portée par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Paris et l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP). L'ED MPS est membre du collège doctoral de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Deux institutions étrangères y sont également associées, l'École Supérieure du Liban et la *Solvay Brussels School of Economics and Management* (Université Libre de Bruxelles). En collaboration avec l'ensemble des ED de Paris 1, l'ED MPS participe aussi au partenariat noué entre l'établissement et l'Institut Français de la Mode (IFM).

Le périmètre scientifique de l'ED MPS s'étend principalement aux sciences de gestion et à l'informatique de gestion. Actuellement, et après de nombreuses évolutions concernant les établissements associés, cette école rassemble quatre unités de recherche (UR), toutes des équipes d'accueil (EA) : le Centre de Recherche en Informatique (CRI, EA 1415, Université Paris 1), le Groupe de Recherche en Gestion des Organisations (GREGOR, EA 2474, IAE de Paris), le Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management (PRISM, EA 4101, Université Paris 1) et le *Granted Research Center* (GRC de l'ESCP).

En 2016-2017, l'ED MPS accueillait 218 doctorants. Avec 91 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à Diriger les Recherches (HDR), le taux d'encadrement moyen s'établit à 2,4 doctorants par HDR.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

L'ED *Management Panthéon Sorbonne* est dirigée par un directeur (Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et membre du PRISM) assisté d'une responsable administrative. Elle est dotée d'un Conseil constitué de 14 membres dont deux doctorants, quatre membres extérieurs, neuf représentants des établissements dont le directeur de l'ED et un personnel BIATSS. Il sera nécessaire d'intégrer un nouveau membre doctorant et un personnel BIATSS afin de se mettre en conformité avec l'arrêté sur le Doctorat du 26 mai 2016. Le Conseil se réunit en formation plénière tous les mois ce qui permet un traitement collégial des affaires courantes et une définition concertée de la politique de l'ED MPS. Les directeurs des UR partenaires, quand ils ne sont pas membres du Conseil, sont conviés à ses réunions mensuelles. L'ED MPS dispose par ailleurs de statuts.

Les moyens humains (une responsable administrative de catégorie C à 100 % à l'Université Paris 1, une responsable administrative à 100 % à l'ESCP, trois personnes représentant 1,4 équivalent temps plein à l'IAE de Paris, une personne à 10 % pour le CRI) permettent un fonctionnement administratif satisfaisant de l'ED MPS et une collaboration efficace avec les services administratifs partenaires (service des thèses en économie de l'Université Paris 1 et des établissements associés, secrétariat des UR, etc.). En revanche, l'ED MPS ne dispose pas de locaux spécifiques. Les UR rattachées à l'ED mettent à disposition des doctorants un parc informatique, des logiciels et des bases de données. Ces moyens matériels sont jugés satisfaisants par les doctorants qui souhaiteraient néanmoins bénéficier d'un local dédié à leurs rencontres. Les moyens financiers dont dispose directement l'ED MPS proviennent du budget versé par l'Université Paris 1 (21 000 € de dotations initiales) ; ils financent uniquement les soutenances/pré-soutenances des doctorants de Paris 1. Les autres établissements (ESCP et IAE) allouent directement des ressources aux UR, qui assurent ainsi le financement des missions et des soutenances des doctorants inscrits dans ces deux établissements. Le budget est néanmoins insuffisant pour permettre à l'ED MPS de développer sa propre politique de formation des doctorants. Les conventions signées ou à conclure avec l'ESCP et l'IAE devraient être mises en œuvre rapidement pour permettre ainsi à l'ED MPS de disposer des ressources supplémentaires prévues et de développer son potentiel d'encadrement et sa politique doctorale.

En termes de communication interne, l'ED MPS s'appuie sur un site Internet documenté et régulièrement mis à jour. Il serait souhaitable que ce site internet soit traduit en anglais pour améliorer la visibilité de l'ED MPS à l'international. Les doctorants sont régulièrement informés grâce à une liste de diffusion par courriels des formations et événements scientifiques (séminaires, colloques, etc.). La communication passe également par les comptes rendus du Conseil de l'ED, lors d'une réunion annuelle de rentrée de l'ED MPS et lors des réunions de rentrée des UR auxquelles est convié le directeur de l'ED MPS.

Près de la moitié (46,8 %) des doctorants de l'ED MPS bénéficiaient d'un financement en 2016-2017. Ce chiffre est en augmentation sur la période. L'ED MPS affiche clairement la volonté d'augmenter à nouveau ce taux en lien avec l'objectif de réduire la durée des thèses. L'ED MPS bénéficie de quatre contrats doctoraux de l'Université Paris 1, et deux à trois par an de l'IAE de Paris. Des financements complémentaires proviennent du Laboratoire d'excellence Régulation Financière (LabEx Refi), de l'ESCP Europe, de gouvernements étrangers ainsi que de Conventions Industrielles de Formation et de Recherche (CIFRE).

Les sujets de thèse sont choisis par les candidats avec leur future direction de thèse. Ils doivent s'inscrire dans les thématiques traitées au sein de l'UR concernée. La procédure de recrutement des doctorants sur contrat doctoral est partagée par les UR partenaires de l'école : une sélection sur dossier (projet sur un thème cohérent avec le positionnement scientifique de l'ED MPS, CV, relevés de notes depuis le baccalauréat, avis des directions de thèse et d'UR). Des auditions des candidats sont menées à l'ESCP et à l'IAE de Paris mais pas à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ce qui serait souhaitable à l'avenir afin d'harmoniser les procédures.

L'accueil des doctorants se fait lors d'une réunion annuelle de rentrée organisée par l'ED MPS. Le bilan, les règles de fonctionnement, les nouveaux textes législatifs et la politique de l'ED MPS sont alors présentés aux doctorants. Les UR de rattachement organisent également des réunions de rentrée annuelles. L'ED MPS dispose d'une Charte du doctorat signée par les doctorants et les directions de thèse lors de l'inscription administrative.

De nombreux partenariats scientifiques sont mis en œuvre *via* les différentes chaires portées par l'IAE et l'ESCP. L'ED MPS est également partenaire du LabEx Refi (*cf supra*). La politique scientifique de l'ED MPS repose sur cinq piliers définis par le Conseil de l'école, en accord avec ses UR, le collège des ED de l'Université Paris 1 et les chaires, prenant ainsi en compte les besoins de l'environnement socio-économique de l'ED :

- La volonté d'atteindre l'excellence scientifique ;
- L'accompagnement des doctorants dans la préparation de leur thèse (formation, suivi, évaluation) ;
- L'encouragement à la mobilisation de postures épistémologiques et de protocoles méthodologiques variés ;
- L'incitation à la mobilité internationale des doctorants ;
- Le développement de la poursuite de carrière des docteurs.

L'ouverture internationale de l'ED MPS repose sur l'association avec deux institutions étrangères : l'École Supérieure des Affaires du Liban et la *Solvay Brussels School of Economics and Management* de l'Université Libre de Bruxelles. Depuis dix ans, une journée doctorale est organisée annuellement avec cette dernière institution, en alternance entre Paris et Bruxelles. Quinze cotutelles ont été mises en œuvre dans les cinq dernières années, sans pour autant qu'une politique ne soit formalisée en la matière. Les chaires financent également des stages internationaux de doctorants.

L'ED MPS est membre du collège doctoral de l'Université Paris 1, dont les principales missions de coordonner l'action des dix ED par un échange de bonnes pratiques, un soutien financier important à la mobilité internationale (budget de l'ED et aides à la mobilité pour des séjours longs) et le suivi du parcours professionnel des docteurs.

• Encadrement et formation des doctorants

Les effectifs de l'ED MPS sont en augmentation, avec 218 doctorants en 2016-2017 contre 168 en 2012-2013. Le nombre d'encadrants progresse également (77 en 2013 vs 91 en 2017). Le taux moyen d'encadrement est autour de 2,4 sur la durée du quinquennat. Le taux d'encadrement réel varie selon les établissements et les UR, allant de 1,4 à l'ESCP à 5,5 pour le CRI ; le nombre maximum d'encadrements constatés se situe à 12, nombre élevé bien qu'inférieur au seuil maximal de quinze doctorants sous la même direction, autorisés par le Collège doctoral. L'ED MPS a fait soutenir 137 thèses sur le quinquennat soit une fréquence de 25 à 30 soutenances par an.

Une véritable politique d'encadrement permet à l'ED MPS d'avoir un suivi effectif des parcours de ses doctorants. En pratique, l'école a choisi de faire coexister trois types de suivis :

- le parcours doctoral qui vise à suivre les activités menées par les doctorants durant la thèse avec délivrance d'ECTS (*european credit transfert system*) ; le suivi annuel est réalisé par la direction de thèse et la responsable administrative de l'ED ;
- une évaluation annuelle de l'état d'avancement du doctorant lors d'une réunion doctorants-docteurs ; cette évaluation fait l'objet d'un rapport circonstancié de la direction de thèse et conditionne la réinscription ;
- le comité de suivi individuel, composé de deux enseignants-chercheurs de l'UR du doctorant, avec pour objectif d'évaluer les éventuelles difficultés rencontrées par le doctorant conformément à l'arrêté doctoral de 2016.

Malgré ces dispositifs, le nombre d'abandons reste élevé et en augmentation (22 en 2016-2017 contre 9 en 2013-2014), ce qui rapporté aux flux moyens annuels est assez préoccupant. L'ED devrait se saisir de ce problème pour en déterminer les origines possibles et se donner les moyens d'y répondre. Le Conseil de l'ED a également mis en place une procédure de médiation en cas de difficultés rencontrées par le doctorant.

La politique de formation repose sur le parcours doctoral mis en œuvre depuis 2016. Il donne lieu à la délivrance de 180 ECTS dont 150 sont consacrés à la réalisation de la thèse et 30 reposent sur le suivi de modules de formation. Les doctorants peuvent suivre les cours dispensés dans en 2nde année de master (M2) à finalité recherche portés par des établissements partenaires (cours disciplinaires, cours d'épistémologie et de méthodologie, atelier d'écriture et enseignements relatifs à la pédagogie, formation au métier et à l'environnement universitaires). Des conférences de sensibilisation aux problématiques socio-économiques sont également organisées notamment dans le cadre des chaires. Les UR de rattachement de l'ED MPS organisent aussi des séminaires où interviennent des chercheurs invités étrangers. Enfin, les doctorants sont invités à présenter leurs travaux sous forme de sessions posters. Les doctorants auditionnés par le comité Hcéres témoignent que l'offre de formation est en parfaite adéquation avec leurs besoins. Un portfolio retrace l'ensemble des formations suivies et des compétences acquises par chaque doctorant.

La durée moyenne des thèses soutenues est maîtrisée (3,95 ans en 2015-2016). L'ED MPS souhaite s'approcher d'une durée de trois ans, conformément aux exigences de l'arrêté du 26 mai 2016 pour les thèses à financement dédié. Des dérogations sont accordées pour la 4^e année et la 5^e année lorsque le doctorant ne bénéficie pas de financement dédié, conformément à l'arrêté. Une procédure de pré-soutenance, en présence des deux rapporteurs et de la direction de thèse, permet d'assurer la qualité du travail final. Les règles pour la composition des jurys de soutenance sont claires et communiquées à tous.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED MPS prépare ses doctorants à leur poursuite de carrière grâce à l'organisation de réunions et de séminaires sur les métiers et carrières des enseignants-chercheurs, et lors de rencontres doctorants-docteurs. Des rencontres avec les acteurs du monde socio-économique sont également réalisées dans le cadre des chaires.

La valorisation du doctorat repose notamment sur la présentation du doctorat aux étudiants de 1^e année de Licence (L1) au M2. Les chaires jouent également un rôle actif dans la promotion du doctorat auprès des entreprises.

L'ED MPS participe également au partenariat noué entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut Français de la Mode (IFM), ce qui permet de répondre aux exigences des industries de la mode et du *design* qui recrutent de plus en plus de cadres titulaires d'un doctorat. Cette collaboration a pour objectif d'offrir une formation doctorale aux étudiants de l'IFM ayant le niveau Bac + 5 mais également aux étudiants extérieurs à l'institut qui souhaitent préparer une thèse dans le domaine de la mode et du *design*. L'ED MPS participe, en collaboration avec l'ensemble des ED de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, à la création d'une formation doctorale pluridisciplinaire *Théories et pratiques de la mode*, parcours doctoral spécifique de 192 h, répondant tant aux besoins des étudiants que de leurs futurs employeurs.

L'ED organise annuellement une enquête de poursuite de carrière auprès de ses docteurs *via* un questionnaire en ligne. Cette enquête est complétée depuis 2016 par celle de l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante (ORPIVE) de l'Université Paris 1. Les taux de réponse sont malheureusement faibles pour l'une comme pour l'autre des enquêtes (45 % soit une dizaine de réponses en moyenne), ce qui prive l'ED de disposer de moyens importants en termes de communication et de pilotage.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

Une autoévaluation est réalisée annuellement dans le cadre du Conseil de l'ED MPS, avec l'aide des représentants des doctorants, du personnel administratif et du collège doctoral. Elle porte sur le fonctionnement et l'adossement scientifique de l'ED, l'encadrement, la formation et l'insertion. La vision paraît

juste avec une bonne identification des points forts sans cacher les points faibles, clairement identifiés. Un bilan est présenté annuellement à la journée de rentrée de l'ED MPS et des UR partenaires et celle du collège doctoral. Des actions correctives sont apportées annuellement. La procédure d'autoévaluation s'inscrit ainsi durablement dans une démarche qualité afin de garantir une gestion dynamique et positive de l'ED MPS. Le dossier d'autoévaluation est bien construit et montre la capacité de la direction de l'ED à avoir un regard critique, à poser des diagnostics et à envisager des solutions.

Le projet de l'école s'inscrit dans une logique de continuité en termes d'excellence scientifique, d'accompagnement des doctorants lors de leur thèse (maîtrise de la durée des thèses, accroissement du taux de financement des thèses), de mobilité internationale des doctorants, d'interaction avec les chercheurs invités et de suivi de l'insertion professionnelle grâce à la création d'un annuaire des anciens. Des actions sont envisagées en termes d'accroissement des sources de financement de l'ED MPS, de sentiment d'appartenance à l'ED MPS et de reconnaissance des différentes UR au sein de la gouvernance. Ce projet ambitieux et réaliste tient compte de l'ensemble des points faibles identifiés par l'autoévaluation.

APPRÉCIATION GLOBALE

Malgré les aléas institutionnels qui ont marqué la période précédente, l'ED *Management Panthéon-Sorbonne* récente a su s'imposer et mettre en œuvre une politique scientifique ambitieuse et volontariste. Elle propose aux doctorants un accompagnement de qualité et une formation solide en matière de suivi des doctorants.

L'accent est mis sur l'équité de traitement des doctorants, la circulation de l'information entre l'ED MPS et les composantes (établissements, équipes de recherche) et la concertation /collégialité de l'ED à travers des réunions mensuelles du conseil.

L'ED MPS a mis en place les procédures essentielles de suivi des doctorants et de mise en œuvre de l'arrêté doctoral. La durée des thèses est maîtrisée.

• Points forts

- Gouvernance collégiale et active permise par une proximité géographique, disciplinaire et un petit nombre d'institutions, collaboration qui doit perdurer.
- Potentiel d'encadrement fort.
- Durée moyenne des thèses maîtrisée.
- Adossement à des chaires qui permettent une ouverture vers les entreprises, des financements diversifiés et des poursuites de carrières académiques et non académiques.
- Grande variété de formations, séminaires et journées scientifiques.
- Dispositif renforcé de suivi des doctorants avec un comité de suivi individuel et des évaluations annuelles de l'état d'avancement, procédures très claires du recrutement jusqu'à la soutenance.
- Bonne communication avec les doctorants.
- Disponibilité de la direction saluée par les doctorants.
- Attention portée à la poursuite de carrière des diplômés et à l'adéquation des sujets de thèse avec les attentes des employeurs, notamment en lien avec l'Institut Français de la Mode.

• Points faibles

- Budget alloué par l'ensemble des établissements partenaires et conventions non encore mise en œuvre.
- Taux de financement des thèses qui pourrait être augmenté.
- Taux d'abandons assez élevé.
- Absence d'auditions pour les contrats doctoraux octroyés par l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Faible taux de réponse aux enquêtes sur la poursuite de carrière.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations proposées par le comité Hcéres visent à encourager l'ED *Management Panthéon Sorbonne* à poursuivre sa politique d'excellence dans l'accompagnement et la formation des doctorants.

- L'évolution de la composition du Conseil nécessiterait d'y intégrer un autre doctorant ainsi qu'un membre personnel BIATSS afin d'être en conformité avec l'arrêté doctoral de mai 2016.
- Les conventions déjà signées ou en cours de finalisation avec les partenaires devraient être mises en œuvre dans les faits, en particulier du point de vue de la participation au budget de l'ED.
- La coopération entre les différents acteurs devrait être poursuivie pour concrétiser pleinement le potentiel de l'ED MPS. Les thèses à l'intersection des sciences de gestion et de l'informatique de gestion pourraient par exemple être favorisées.
- Il serait souhaitable d'organiser des auditions pour l'attribution des contrats doctoraux de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- Il serait également nécessaire de veiller au cours du prochain contrat quinquennal à valider un taux maximum d'encadrement plus proche entre les établissements pour s'aligner sur les pratiques partagées par les ED en sciences de gestion.
- Afin de favoriser la mobilité internationale avec des séjours à l'étranger, la direction de l'ED MPS pourrait inciter ses doctorants à postuler aux appels d'offre du collège doctoral de l'Université Paris 1. Elle pourrait également s'inscrire dans des réseaux doctoraux européens et internationaux.
- Le site Internet de l'ED MPS pourrait être utilement traduit en anglais afin de donner une meilleure visibilité à l'école et améliorer sa communication à l'international.
- Le suivi de la poursuite de carrière des docteurs pourrait se faire avec l'utilisation des réseaux sociaux professionnels afin d'augmenter le taux de réponses aux enquêtes, permettant ainsi à l'ED de se doter d'outils précieux de communication et de pilotage.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 22 mars 2018

12, place du Panthéon

75231 PARIS CEDEX 05
tél. : 01 44 07 77 08
E-mail : evaluation2017@univ-paris1.fr
E-Mail : jeremy.pires@univ-paris1.fr

Monsieur Jean-Marc **Geib**
Directeur du Département des
formations du Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse au rapport du comité de visite – École doctorale 559- Management Panthéon-Sorbonne

Monsieur le Directeur,


L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité d'experts du Hcéres après sa visite de l'École doctorale de Management (ED MPS n°559) les 12 et 13 décembre 2017.

Elle remercie le comité pour son travail d'évaluation, ses recommandations dont l'école doctorale tiendra compte (composition du conseil de l'ED ; conventions ; thèses gestion-informatique ; auditions des candidats aux contrats doctoraux ; taux d'encadrement des thèses ; mobilité internationale ; site internet de l'ED bilingue ; réseaux sociaux).

L'excellence de l'ED est soutenue par une grande dynamique, une gouvernance collégiale et active, des collaborations efficaces qui consolident les grandes qualités de sa politique scientifique de formation des doctorants.

Quelques petites corrections formelles à apporter au rapport sont signalées dans le texte ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon salutations distinguées.

Le Président

Georges HADDAD
